

Règlement Intérieur de l'Association ADCDANSE

Article 1 – Dispositions légales

L'association ADCDANSE est destinée aux danseurs amateurs ou professionnels, souhaitant suivre des cours collectifs amateurs, pré-professionnels, cours particuliers... Les cours sont établis sur un planning suivant la saison scolaire.

Les tarifs sont affichés dans le vestibule d'entrée à la date officielle de reprise des cours et ainsi consultables par tous.

Article 2 – Inscription à ADCDANSE

L'âge minimum d'inscription est fixé à quatre ans révolus au 31 novembre de l'année en cours (enfants non accompagnés), et de 2ans et demi pour « les baby parents ». Les cours sont dispensés de septembre à juin, hors vacances scolaires et jours fériés sauf exceptions.

Afin de valider l'inscription veuillez vous inscrire en ligne puis remettre TOUTES les pièces suivantes au secrétariat **sous enveloppe** (nous ne pourrions être tenu responsable de pièces manquantes si le dossier est rendu en pièces libres sans enveloppe):

- un exemplaire du règlement intérieur daté et signé par l'élève ou son représentant légal
- Formulaire de l'année
- un certificat médical datant de moins de trois mois, précisant que l'élève ne présente aucune contre-indication à la « pratique de la danse et du sport » (l'élève ne pourra participer au cours sans ce document après son cours d'essai)
- le versement du montant total de l'abonnement.

*En signant ce document, vous attestez sur l'honneur que l'élève est couvert pour la totalité de son inscription et possède une assurance à jour : **Responsabilité civile***

Article 3 – Versement du montant des cours

A - Les cours sont payables d'avance, en liquide ou en chèques (libellés à l'ordre de ADC ou ADCDANSE).

Pour permettre aux familles et aux élèves d'équilibrer leur budget, ADC permet le règlement :

1 FOIS : à l'inscription

3 FOIS : Septembre / Décembre / Mars

5 FOIS : Septembre ou inscription / Novembre / Janvier / Mars / Mai

Mois à inscrire au dos des chèques avec le nom de l'adhérent si différent

Encaissés la première semaine de chaque mois. (voir tarif en cours)

Une remise Famille est accordée aux inscriptions de Septembre et Octobre sur les dossiers complets en cas d'inscriptions de plusieurs membres de même famille (liens directs), - CALCUL : (abonnements - 10%) + adhésions

Remise étudiant : -20 euros sur une inscription (dossier complet) en septembre et octobre.

Toute année commencée est intégralement due.

Aucun remboursement

B - 1 cours d'essai si places disponibles (réservation sur le site internet adcdanse.fr): au Tarif Cours Unité (non remboursable, mais déductible 1 fois sur un abonnement annuel).

C- Pour le bon déroulement, les cours (**stages, cours particuliers, autres évènements**) doivent être réglés au plus tard 48h avant, ainsi si le nombre de participants est insuffisant l'association se réserve le droit d'annuler l'évènement. Réservation de cours particuliers ou de location de studio sur rendez-vous.

Tout cours particulier non décommandé 48 heures à l'avance est considéré comme dû. Des stages de danse, workshop... pourront être organisés pendant les périodes de vacances scolaires et certains week end. Ils feront l'objet d'une tarification distincte et d'une inscription spéciale, toutes inscriptions non annulées 48h avant est dû.

Article 4 – Consignes pendant les cours

Pendant toute la durée de leur présence au studio, il est demandé aux élèves d'être le plus silencieux possible et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble du local et sur l'ensemble du bâtiment, dont entre autres l'interdiction de fumer. Les fumeurs qui arrivent pour un cours veilleront à se débarrasser de leurs mégots en respectant la propreté des abords et à la sécurité des occupants du bâtiment.

Les téléphones doivent être éteints et à l'écart dans un sac. Les effets personnels sont sous l'entière responsabilité de l'élève. Il fera en sorte d'avoir une hygiène corporelle convenable.

Le parking n'est pas un terrain de jeux. Nous encourageons les parents à veiller à la sécurité de leurs enfants. Nous ne pouvons être tenu responsable d'incident survenu en dehors. **Veillez ne pas vous garer n'importe où (les cabinets Labonne et Eyraud terminent tard et ont besoin de leurs places de Parking. ADC possède 8 places de Parking)**

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours, sauf autorisation exceptionnelle. Toute personne participant au cours aura acquitté préalablement le montant des cours. Les élèves sont tenus de respecter les lieux. Toute dégradation sera facturée aux responsables. Les seules boissons autorisées pendant les cours sont sans alcool. La consommation de drogues diverses et variées, dans les locaux, fera l'objet d'une exclusion immédiate, elle sera définitive et sans remboursement. Chaque participant se devra d'avoir une attitude respectueuse envers les professeurs et les autres élèves sous peine d'exclusion définitive, sans remboursement.

Le respect de l'heure est le respect de tous.

Toute perturbation répétée pourra provoquer l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève concerné.

Article 5 – Tenue de cours

Les élèves se doivent d'arriver en cours avec une tenue près du corps et marquée à leur nom. Les vêtements de ville sont donc interdits (jeans, pulls et tee-shirts larges), prévoir un petit pull près du corps pour l'hiver. Suivant le cours et le niveau il est possible qu'il y ait une tenue réglementaire. La tenue doit être conforme à la liste fournie lors de l'inscription de l'élève (cursus danse); son achat est à la charge des familles. (Tenues à commander avec le 1er Octobre)

Cheveux attachés avec des pinces ou des barrettes si nécessaire. Les bijoux pendants et les montres sont formellement interdits. Le professeur se réserve le droit de ne pas accepter un élève en cours si certaines de ces conditions ne sont pas respectées. Dans ce cas, il assistera au cours en observateur sans y prendre part.

Pour les cours de Street Jazz/hip hop... les baskets doivent être propres/sèches et non utilisées à l'extérieur (réservées à la Danse)

Article 6 – Présence et absence des élèves

Les élèves doivent être assidus aux cours. Chaque absence est préjudiciable, tant à la progression du travail de l'élève lui-même, qu'à la progression du travail du groupe.

Une absence prévisible devra impérativement être signalée par téléphone (**sms ou mail si possible, par une personne majeure si adhérent mineur**) au professeur dès qu'elle sera connue, ou le jour suivant le cas échéant.

Ainsi, toute absence non justifiée sera signalée aux parents des élèves mineurs. (Même si la responsabilité de Adcdanse n'est pas engagée, il nous semble important de transmettre l'information.)

Le studio ouvre 5 minutes avant les cours.

Il appartient aux parents ou accompagnateurs de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser les enfants. Les élèves se doivent d'être prêts à l'heure précise du début du cours. Néanmoins lorsque les cours s'enchaînent, le professeur étant civilement responsable des élèves pendant la durée des cours et pendant leur préparation dans le vestiaire, ils ne peuvent pas arriver plus de 10 minutes avant le début du cours (sauf autorisation préalable du professeur), et doivent quitter au plus tôt après la fin du cours. En dehors de ce créneau, le professeur n'est pas responsable des élèves.

Seule le professeur est apte et qualifiée pour décider de la répartition des élèves dans les différents niveaux de cours.

Article 7 - Absence du professeur

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus et un message sera affiché sur la porte extérieure du studio de danse. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu. (même si la porte est ouverte)

Lorsque les cours ou répétitions n'ont pas lieu, le professeur n'est pas responsable des élèves et il ne sera pas assuré de garde de remplacement.

Article 8 – Spectacle et répétitions

Adcdanse souhaite présenter un spectacle de danse chaque année, avec tous les élèves. Une fiche sera à rendre au plus tard en décembre pour assurer la participation au spectacle. Le costume sera à la charge de l'adhérent qui pourra garder celui ci si ce n'est pas une location.

Article 9 – Urgence médicale

Le professeur doit être tenue informée de tout soucis médical majeur et de toute prise de médicament pendant ses cours.

En cas d'urgence médicale, le professeur est habilitée à prendre toutes les dispositions nécessaires s'il n'arrive pas à joindre par téléphone les parents de l'élève concerné. (appel des pompiers et transfert à l'hôpital le plus proche)

Article 10 – Droit à l'image et Données personnelles

Adcdanse se réserve le droit d'utiliser l'image de tous élèves acceptant le règlement à des fins de communication, de publicité et dans le cadre de projets pédagogiques proposés au cours de l'année sur tous supports que ce soit. La publication ne pourra donner lieu à une rémunération ou contrepartie sous quelque forme que se soit. Ainsi vous reconnaissez que votre enfant ou vous même, n'êtes lié à aucun contrat d'exclusivité.

Pour certains spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de sons, de vues, de photographies pourront être interdites et, dans le cas où elles seraient autorisées, elles devront être limitées à un stricte usage dans le cadre familial.

Vous fournissez des données personnelles (téléphone, mail...), vous acceptez d'être contacté par l'association Adcdanse ou American Dance Center.

Article 11 - Concours, préparation à des examens (épreuves du bac, conservatoires, concours...)

L'objet des cours collectifs n'est pas de préparer les élèves à ces épreuves. Par conséquent, l'élève devra s'y préparer en cours particuliers. Pour ce faire, la famille pourra prendre contact avec la direction (cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière pour le professeur et l'utilisation d'un studio).

Article 12 – Manquement au présent règlement

Tout élève s'engage à respecter ce présent règlement. Tout manquement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

LE./...../.....,

Cours de l'élève ou raison de participation:

Nom Prénom de l'élève (& Nom Prénom du responsable légal si mineur :

Téléphone et mail (MAJUSCULES):

SIGNATURE et Mention manuscrite (lu et approuvé):

FORMULAIRE D'INSCRIPTION à joindre au dossier

1 - **adcdanse.fr** : Veuillez remplir le formulaire d'inscription sur le site internet AVANT de déposer le dossier.

2 - DOSSIER DANS « UNE ENVELOPPE » :

- 1 *Règlement intérieur*, rempli, daté et signé par l'élève ou son représentant légal (2 pages)
- un *certificat médical* datant de moins de trois mois, précisant que l'élève ne présente aucune contre-indication à la « pratique de la danse et du sport » (**avant fin septembre, ou 1 semaine après le 1er cours**)
- le versement du **montant total** de l'abonnement en :

1 FOIS : à l'inscription

3 FOIS : Septembre / Décembre / Mars

5 FOIS : Septembre ou inscription / Novembre / Janvier / Mars / Mai

Veuillez écrire le mois et le nom de l'élève si différent au dos des chèques. Ordre ADCDANSE et tout donner ensemble!!

- **(REEMPLIR) : Contre indication médicale de l'adhérent**

NOM + NUMERO d'URGENCE : _____

- **(REEMPLIR) Numéro de téléphone pour Whatsapp:** _____

- **(REEMPLIR) : Pour les Mineurs:**

Je soussigné(e) : _____

Représentant légal de : _____

J'accepte que l'adhérent ci dessus rentre seul.

Je donne l'autorisation à mon enfant pour échanger sur Whatsapp.

Numero de telephone du mineur : _____

Signature et date :

Modalités de la rentrée

A. Veuillez lire le règlement il a des réponses à certaines question fréquentes.

B. ESSAI:

1 cours d'essai gratuit selon les places disponibles et **SUR RESERVATION*** courant septembre.

« Tarif Cours unité » pour les cours d'essai supplémentaires ou après le 30/09, **à régler avant le cours : 12 euros**
***réservation cours essai :** sur le site adcdanse.fr - Retour de réponse de validation ou non (suivant le nombre de réservation par ordre d'inscription au plus tard 48h avant le cours)

veuillez ne pas appeler, dans le doute si non retour automatique d'enregistrement, refaite une inscription.

C. Attention aux délais pour le certificat médical. Nous seront plus strictes.

D. Aucun remboursement, 1 inscription = 1 place bloquée.

E. Changement en cours d'année uniquement en cas de soucis de niveau après le cours d'essai. Un changement en cours d'année sera facturé de 4 euros supplémentaires par cours restant, payable en une fois.

F. Le planning des vacances, événements connus de l'association... ainsi que le numero de telephone du professeur (pour prévenir 1 absence par sms) sera envoyé fin septembre début octobre avec le mail de bienvenue.

G. Les informations seront toutes données par email et sur le tableau blanc de l'entrée, attention aux Spams. Un message « envoi de mail » sera écrit sur le tableau, veuillez le consulter en entrant.

H. Des groupes Whatsapp seront mis en place pour le partage d'informations et de vidéos de travail avec le professeur de l'adhérent. Attention, un envoi de vidéo ne se fera que de temps en temps, il est donc important de travailler à la maison ou en arrivant au studio. Veuillez ne pas l'utiliser à des fins commerciales, partager le contenu ou utiliser les numéros de téléphone.

TARIFS

ABONNEMENT ANNUEL (ouvre participation au spectacle de fin d'année)

adhésion annuelle 25 € comprise dans le tarif

Baby parents: 225 + 25 x 2 adhesion = 275 €

Enfant (- 8 ans) :

1 cours / semaine 250 €

2 cours / semaine 385 €

Enfant (- 12 ans)* :

1 cours / semaine 280 €

2 cours / semaine 400 €

3 cours / semaine 505 €

Adultes*et Jeunes :

1 cours / semaine 325 €

2 cours / semaine 480 €

3 cours / semaine 570 €

4 cours / semaine 640 €

Pass = 650 €

	1X	3X	5X
275 €		92/92/91	55 x 5
250 €		84/83/83	50 x 5
385 €		129/128/128	77 x 5
280 €		94/93/93	56 x 5
400 €		134/133/133	80 x 5
505 €		169/168/168	101 x 5
325 €		109/108/108	65 x 5
480 €		160 x 3	96 x 5
570 €		190 x 3	114 x 5
640 €		214/213/213	128 x 5
650 €		217/217/216	130 x 5

Cours d'essais supplémentaires Tarif Unité : 12 €

Et pour les abonnés annuels souhaitant essayer un autre cours en début d'année

*(*réductions sur Septembre et Octobre - Famille, Chômeurs, Etudiants : cf le Règlement Intérieur)*

TRIMESTRE 1 & 2

(n'ouvre pas de droit aux réductions, ou participations aux évènements)

1er trimestre : Septembre à décembre (si places disponibles) 195 €

2E trimestre : janvier à mars 162 €

CARTES

(n'ouvre pas de droit aux réductions, ou participations aux évènements)

Cours de gym - Cours sans spectacle - cours avancés sur le 1er trimestre - cours en septembre et octobre sur validation du professeur.

6 cours (validité 2 mois) = 90 €

4 cours (validité 2 mois) = 65 €

3 cours (validité 1 mois) **1 carte par an par personne = 45 €**

2 cours (validité 1 mois) = 30 € **1 carte par an par personne**

1 cours = 16 € (2 par an par personne)